

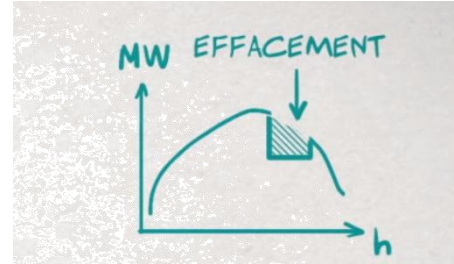
Flexibilité & effacement industriel

L'effacement c'est quoi ?

L'effacement consiste à réduire, suite à une sollicitation extérieure, tout ou partie de la consommation physique de votre/vos site(s) industriel(s)

Exemples :

- Substitution d'une source d'énergie par une autre
- Mise en œuvre d'auto-production sur site
- Arrêt de tout ou partie du process: arrêt des ventilateurs, pompes, fours, compresseurs etc...
- Fonctionnement au minimum technique : typiquement pour des ateliers d'électrolyse où l'électricité est la matière première



Pourquoi s'effacer ?

L'effacement de consommation est un moyen de réduire sa facture d'électricité et peut constituer un nouveau gisement de revenu pour votre entreprise.

Comment déterminer mon potentiel d'effacement ?

Il convient de se poser les questions suivantes :

- Mon process industriel a-t-il des flexibilités qui permettent de baisser sa consommation électrique (arrêt ou baisse d'un process, report de production etc...) ?
- Quelle puissance électrique cette baisse représente-t-elle ?
- En combien de temps, puis-je baisser ma consommation si un tiers me sollicite ?
- Quel est l'impact financier attendu : coût de l'arrêt ou du report de production en regard du gain espéré ?

Comment valoriser mon potentiel d'effacement ?

Vous pouvez valoriser vos effacements de consommation de deux manières :

- **Energie** **Sans engagement de la part de votre site : vous revendez directement ou indirectement sur les marchés l'électricité que vous auriez du consommer.** Vous valorisez uniquement l'énergie revendue (MWh).
- **Capacité** **Avec engagement sur la disponibilité de l'effacement : vous vous engagez en contrepartie d'une prime fixe, à baisser votre consommation pour une puissance, une période et une durée définies après sollicitation. La prime fixe est alors fonction de la puissance contractualisée, et des engagements que vous prenez.** Vous valorisez une capacité d'effacement (MW) et l'énergie (MWh) revendue lors des sollicitations.

Auprès de qui valoriser mon potentiel d'effacement ?

Vous pouvez valoriser votre potentiel d'effacement auprès de votre fournisseur d'électricité, directement auprès de RTE ou en faisant appel aux services d'un agrégateur d'effacements (opérateur tiers qui agrège les effacements de plusieurs consommateurs industriels).

RTE a mis en place plusieurs mécanismes pour valoriser les effacements industriels.

Quels sont les mécanismes de marché proposés par RTE ?

Pour valoriser uniquement l'énergie, sans engagement de disponibilité de la part du site, 3 mécanismes sont ouverts :

- **Energie** **NEBEF** : permet de revendre de l'électricité sur le marché de l'électricité. Vous vous engagez la veille à réaliser un effacement le lendemain et vendez l'électricité correspondante sur le marché au prix spot. L'électricité ainsi revendue vous est ensuite facturée par votre fournisseur comme si vous aviez consommé « normalement ».
- **Mécanisme d'Ajustement** : permet de revendre, en cours de journée, de l'électricité à RTE pour les besoins de gestion du réseau. Vous proposez une offre d'effacement (Baisse de consommation, prix de vente de l'électricité, contraintes de mise en œuvre) que RTE peut sélectionner en cas de besoin.
- **Participation aux Services Système** : les consommateurs peuvent fournir des services système si leur procédé le permet. C'est contraignant car la consommation est adaptée à tout instant en fonction des besoins du réseau.

Pour valoriser une capacité avec engagement de disponibilité de l'effacement, votre site peut répondre à un des 3 appels d'offres émis par RTE :

Capacité

- **Appel d'offres « Effacement »** : le site est prévenu, en général la veille, qu'il sera peut-être sollicité pour un effacement le lendemain.
- **Appel d'offres « réserves rapides (RR) / réserves complémentaires (RC) »** : le site doit baisser sa consommation en 9mn, 13 mn (RR) ou 30 mn (RC).
- **Appel d'offres « Interruptibilité »** : uniquement pour les sites pouvant baisser leur consommation d'au moins 40 MW. A réception du signal de RTE, le site doit instantanément baisser sa consommation.

Au 1^{er} janvier 2017, les fournisseurs d'électricité seront obligés de détenir des garanties de capacités équivalentes à leurs consommations constatées aux périodes de pointes dans le cadre du **mécanisme de capacité**. Deux possibilités s'offrent aux consommateurs pour valoriser la capacité disponible en hiver sur ce dispositif : baisser la consommation sur les jours signalés par RTE (via l'obligation du fournisseur) ou négocier leurs certificats de capacité sur le marché (dès avril 2015) puis être disponibles sur les jours de pointe.

Je souhaite valoriser mes flexibilités, comment faire concrètement ?

Rapprochez-vous de votre interlocuteur commercial RTE pour approfondir vos connaissances sur un mécanisme de marché et/ou un appel d'offres compatible avec votre potentiel d'effacement et ses conditions techniques de mise en œuvre.

Si votre potentiel d'effacement ne vous permet pas de participer directement aux dispositifs de RTE, vous pouvez également le valoriser auprès de votre fournisseur ou auprès d'un agrégateur d'effacement.

Opérateur d'Effacement	Code EIC
ACTILITY	17X100A100R016RD
BLUE ELEC	17X100A100R0711P
BUDGET TELECOM	17X100A100R0652F
DANSKE COMMODITIES A/S	11XDANSKECOM--P
DIRECT ENERGIE	17X100A100R0172T
ECOMETERING	17X100A100R0709C
ENERGY POOL DEVELOPPEMENT	17X100A100R0416R
E.ON FRANCE ENERGY SOLUTIONS S.A.S.	17X100A100R0382I
EQINOV DEMAND SIDE MANAGEMENT	17X100A100R06923
GDF SUEZ	17X100A100F0054X
HYDRONEXT	17X100A100R026Y1
METRON	17X100A100R06931
SMART GRID ENERGY	17X100A100R0535J
SOLVAY ENERGY SERVICES	17X100A100R01235
SOVEN	17X100A100R0511X
VALORIS ENERGIE	17X100A100R0634H
VOLTALIS	17X100A100D0385M

Pour en savoir plus !

Rendez vous sur le portail clients :

<http://Clients.rte-France.com> rubrique [Accéder au marché](#)

Ou sur le site www.rte-Cataliz.com rubrique [l'essentiel marché](#)

Liste des opérateurs d'effacement au 01/07/2015
(web RTE)